

Extrait du registre
des délibérations de la commune d'Herry

- TARIFS 2020, ET 2021 (POUR LA SALLE DES FETES ET LA SALLE DU CLUB)

Après discussion, le Conseil Municipal décide des tarifs suivants à appliquer au 1er janvier 2020 :

Cantine

- repas enfant : 3,30 €

- Cimetière

- concession trentenaire : 130 €
- concession cinquantenaire : 180 €
- vente cave urne au columbarium + concession trentenaire : 440 €
- vente cave urne au columbarium + concession cinquantenaire : 480 €
- vente case trentenaire : 550 €
- vente case cinquantenaire : 650 €

Le produit de ces concessions est destiné à 100% au CCAS.

- Eau halte nautique

le jeton pour 100 litres d'eau : 0,50 €

- Bois de chauffage

le stère de bois fait par les intéressés : 9 €

- Assainissement

Redevance

- maison raccordée : 68 € (prime fixe) + 0,95 € par m3

- maison non raccordée : 125 € (prime fixe) + 1,85 € par m3

M. le Maire rappelle qu'à cette redevance, sera ajoutée une redevance pour pollution domestique et modernisation réseau de collecte.

Raccordement

- maison neuve : 2 300 €

- maison existante : 300 €

- Charges résidence de l'Ecluse : 15,00 €

- Brevet des collègues : 25,00 €

- participation mensuelle employeur
- garantie maintien de salaire : 10 €
- complémentaire santé : 10 €

- Bouilleur de cru
 - emplacement : 90 €
 - forfait électricité et eau : 40 €

et au 1er janvier 2021 :

Salle des Fêtes

Soirée dansante

Extérieur	280 €
Privé Commune	110 € (entrée gratuite)
	270 € (entrée payante)
Association Commune	60 €

Rifles

Extérieur	370 €
Association Commune	40 €

Concours de belote, Conférence, Projection, Exposition, Réunion, Concert, Manifestation sportive

Extérieur	120 €
Privé Commune	75 €
Association Commune	40 €

Banquet, Mariage, Baptême, Communion, avec ou sans cuisine

Extérieur	350 €
Privé Commune	140 €
Association Commune	70 €

Jours suivants

Extérieur	+ 50 %
Privé Commune	+ 50 %
Association Commune	+ 50 %
Vin d'honneur	
Extérieur	135 €
Privé Commune	55 €
Association Commune	30 €

- Chauffage salle des fêtes

-occupation payante ou gratuite : la facturation est faite selon le relevé du compteur EDF, à savoir 0,25 €/KW avec un seuil à 5 €.

- Caution

- Extérieur : 1000 €
- Privé commune : 500 €

- Salle réunion Club

- 1 jour avec chauffage : 80 €
- " sans chauffage : 45 €
- 2 jours avec chauffage : 130 €
- " sans chauffage : 65 €

- Ménage salle des fêtes et salle club

- 17 € de l'heure.

- PARTICIPATION FOURNITURES 2018/2019 ELEVES EXTERIEURS

M. le Maire présente les calculs concernant les frais de scolarité par enfant pour l'année 2018/2019. Une facture sera envoyée aux communes concernées. Le Conseil Municipal accepte.

- ALARME AUX VESTIAIRES DU STADE

M. le Maire et M. BERNARD évoquent les cambriolages successifs qui ont lieu depuis des années dans les vestiaires du terrain de football. Malgré de nombreux efforts de sécurisation (barreaux métalliques à toutes les fenêtres, doublage et cadénassage extérieur des deux portes métalliques d'accès, grille de sécurité faisant fonction de rideau extérieur à la buvette), les actes de vandalisme ont continué. L'USH propose d'installer une alarme système GSM avec déclenchement chez les responsables du Club. Devant le coût important d'une telle installation, le Conseil Municipal d'apporter une aide exceptionnelle de 600 €.